

AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel greffe@hautegaspesie.com ou lors de la période de questions de la séance.



Séance extraordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie,
siégeant pour l'administration des territoires non organisés

Jeudi 27 février 2025, 16 h 15, salle de conférences du centre administratif MRC
464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts

Projet d'ordre du jour

N°	Sujet	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x		Heure :	
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 février 2025			x		
3	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
3.1	TECQ 2019-2024, modification de la Programmation de travaux de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, version n° 3			x	<i>Information sur place</i>	
3.2	Élaboration d'une entente intermunicipale pour le partage des sommes versées au fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques de la MRC de La Haute-Gaspésie lorsque des substances assujetties transitent sur le territoire de la municipalité de Grande-Vallée			x	<i>Information sur place</i>	
4	AFFAIRES DIVERSES (<i>consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents, article 153 du CMQ</i>)					
4.1						
4.2						
4.3						
5	Période de questions	x			Heure :	
6	Clôture de la séance			x	Heure :	